



L'EXPOSITION

"Illustration de la Langue Bretonne"

A RENNES (26 MARS - 2 JUIN 1958)

SOMMAIRE

	Pages
L'exposition <i>Illustration de la Langue Bretonne à Rennes</i> , par F. Falc'hun	1
I. Place du Breton dans la famille des langues indo- européennes.	4
II. Ressemblances entre le breton et les grandes langues indo-européennes.	5
III. Les études celtiques en France et dans le monde : centres d'enseignement supérieur	9
IV. Les controverses sur le breton et les langues régio- nales en France	11
Compte-rendu. PIERRE FLATRÈS : <i>Géographie rurale de quatre contrées celtiques, Irlande, Galles, Cornwall et Man</i> , par Guy Souillet	15

Lorsque les organisateurs de l'exposition *Brud ar Brezoneg*, encouragés par son succès à Quimper, décidèrent de la présenter en d'autres villes bretonnes, et hors de Bretagne, le professeur de celtique de Rennes, se douta bien qu'il lui incomberait d'en organiser la présentation dans la capitale bretonne.

S'étonnera-t-on qu'il en fût intimement soucieux ? Accoutumé aux manifestations artistiques et littéraires, le public de Rennes, ville universitaire, a l'habitude d'asseoir ses jugements en ce domaine sur des comparaisons plus variées que partout ailleurs en Bretagne. Comment lui présenter une exposition sur un thème aussi peu commun, et apparemment aussi ingrat ?

Mais dès les premiers contacts avec le maire de Rennes, M. Fréville, et le conservateur du Musée des Beaux-Arts, Mlle Berhaut, il fut évident que la capitale de la Bretagne tiendrait à faire les choses magnifiquement pour la langue bretonne. Non content de prêter le cadre idéal du Musée de la ville, qui dispose d'un budget spécial pour ses expositions, M. Fréville fut pour l'organisateur un conseiller judicieux. Il accepta en outre la présidence d'un comité de patronage où M. Ernst, préfet régional, Son Eminence le cardinal Roques, archevêque de Rennes, M. Henry, recteur de l'Université, M. Rupied, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, M. Braibant, directeur des Archives de France, et

M. Merlat, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, voulurent bien se joindre au professeur et au maître de conférences de celtique pour donner plus de poids à cette manifestation.

L'exposition elle-même fut repensée dans le cadre d'un Musée des Beaux-Arts, et en fonction d'un public nouveau. Ce fut la tâche de Mlle Berhaut, aidée par le conservateur adjoint, M. Bréard, et par le comité d'organisation : M. Trépos, maître de conférences à la Faculté des Lettres, MM. Coulouarn et Cormerais, professeurs agrégés au Lycée de Rennes, et le signataire des présentes lignes. L'équipe fut complétée par M. Le Bourhis, professeur de dessin au Collège Moderne, expert en matière de présentation esthétique, et Mlle Durocher, la dévouée secrétaire du conservateur. Pendant la dernière quinzaine de préparation, chacun sacrifia joyeusement son temps ou ses loisirs à la réussite de l'œuvre collective : la chose était facile dans l'atmosphère accueillante et amicale du Musée.

La maison tenait essentiellement à une présentation aérée, agréable. Un choix difficile s'imposait donc dans l'abondante masse des documents exposés à Quimper : tri laborieux, et le plus souvent arbitraire. Puis il fallait composer chaque vitrine, numéroté les pièces, et préparer le catalogue imprimé, guide du visiteur, qui est de tradition pour chacune des expositions rennaises. De nombreuses vitrines neuves furent commandées, très heureusement conçues, que le Musée étrenna à l'occasion de cette exposition.

Au prix de nombreuses veilles, tout fut prêt pour le 26 mars. Un public nombreux, parmi lequel toutes les autorités autour du préfet et du cardinal, tint à honorer de sa présence la cérémonie de l'inauguration. Les jeunes du Cercle celtique donnèrent quelques danses. Le maire de Rennes parla de l'intérêt croissant des pouvoirs publics pour la langue bretonne, et annonça l'heureuse nouvelle de la création prochaine d'une troisième chaire de celtique à la Faculté des Lettres. M. Mocaër, au nom de Kendalc'h, et le docteur Dujardin, au nom de la Fondation Culturelle Bretonne, prirent aussi la parole avant que le professeur de celtique ne fit la présentation des différents groupes de documents exposés.

Depuis, le public manifeste un intérêt soutenu pour l'exposition, et particulièrement les étrangers de passage, heureux de découvrir un aspect de la Bretagne qu'un voyage rapide leur permettait à peine de soupçonner. Espérons que le bel exemple donné par Rennes sera suivi en beaucoup d'autres villes.

Le conservateur du Musée, à qui nous disons un merci très sincère, a bien voulu autoriser les *Cahiers du Bleun-Brug* à faire profiter leurs lecteurs de l'impression, comme supplément au catalogue, de quatre panneaux documentaires dessinés par M. Le Bourhis. Le second, consacré aux « ressemblances... » a été entièrement composé pour l'exposition de Rennes. Les trois autres ne sont que des remaniements de panneaux déjà présentés ailleurs : la documentation a été parfois abrégée, plus souvent étendue.

Nous invitons nos lecteurs à méditer spécialement sur les documents relatifs aux « controverses... » pendant la période révolutionnaire et le demi-siècle suivant. Ils nous renseignent avec précision sur ce nationalisme linguistique qui, victorieux en France en 1794, et répandu par elle dans le monde entier, a été, depuis, retourné plus d'une fois contre sa patrie d'origine.

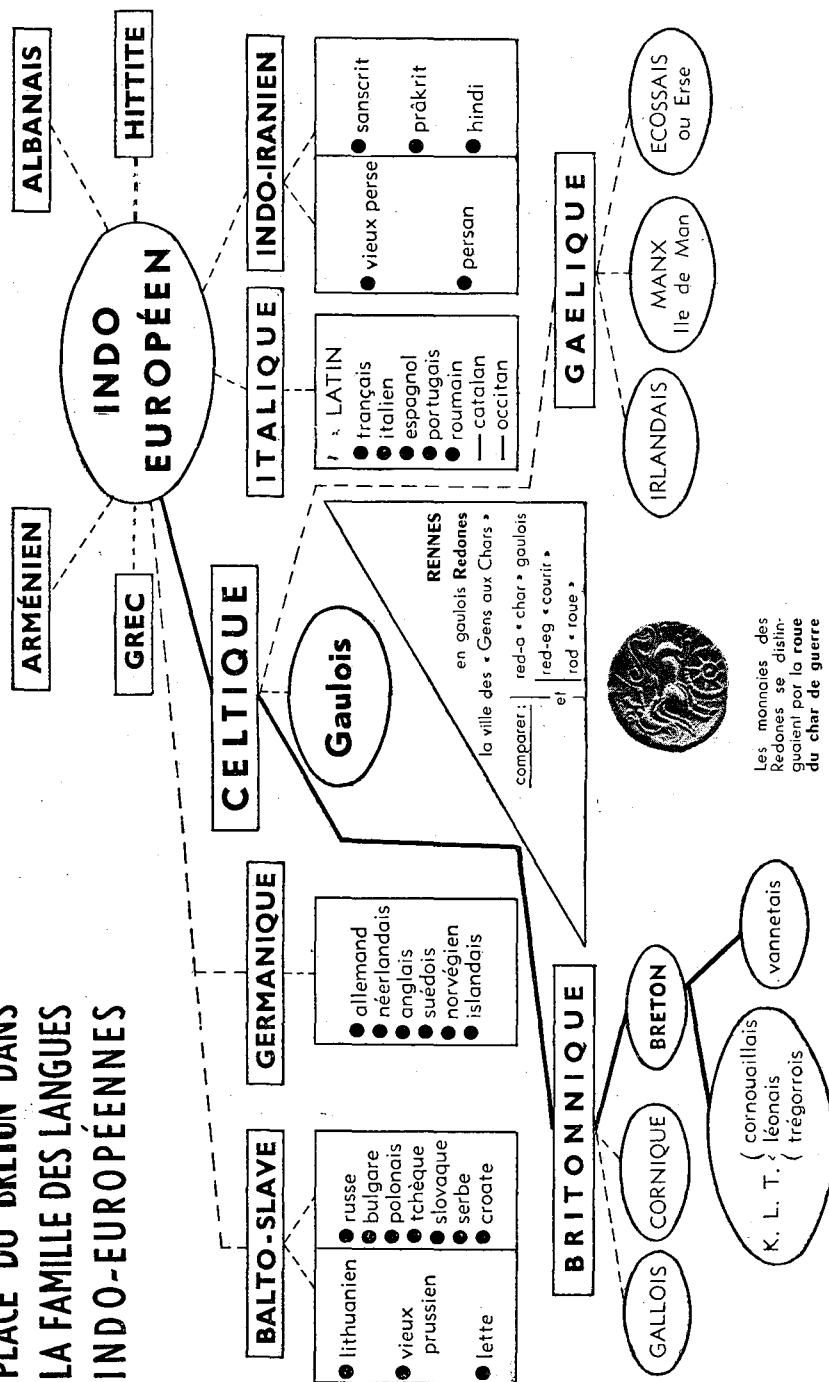
Le retournement était facile à prévoir. « Une nation, une langue », proclamait-on. « Une langue, une nation » répliquèrent bientôt d'autres voix dans l'Europe entière. Et de nouvelles nations naquirent, tandis que des empires s'écroulaient.

Mais le monde moderne, unifié malgré lui par la technique, et la peur d'une catastrophe commune, signerait son arrêt de mort s'il s'attardait trop longtemps aux jeux anachroniques des nationalismes exacerbés.

Puisse la langue bretonne profiter d'un regain de cet esprit provincial et fédéraliste sous les ruines duquel les Montagnards de la Convention crurent l'ensevelir à jamais.

F. FALC'HUN.

PLACE DU BRETON DANS LA FAMILLE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES



RESSEMBLANCES ENTRE LE BRETON ET LES AUTRES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

LES CAUSES HISTORIQUES

I. — L'origine commune.

Exemples :
a) Vocabulaire

Fr.	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>cing</i>	<i>frère</i>
Sanskrit	<i>dvaû</i>	<i>tráyas</i>	<i>páñca</i>	<i>bhrâter</i>
Gr.	<i>dúo</i>	<i>treîs</i>	<i>pènte</i>	<i>phrâter</i>
Lat.	<i>duo</i>	<i>tres</i>	<i>quinque</i>	<i>frater</i>
All.	<i>zwei</i>	<i>drei</i>	<i>fünf</i>	<i>bruder</i>
Angl.	<i>two</i>	<i>three</i>	<i>five</i>	<i>brother</i>
bret.	<i>daou</i>	<i>tri</i>	<i>pemp</i>	<i>breudeur</i> (pl.)

b) Un trait de syntaxe

		ANGLAIS	BRETON	GALLOIS
son père	à lui	<i>his father</i>	<i>e dad</i>	<i>ei dad</i>
	à elle	<i>her father</i>	<i>he zad</i>	<i>ei thad</i>

En breton et en gallois, comme en anglais, l'adjectif possessif s'accorde avec le possesseur, non avec le possédé. C'est un ancien génitif de pronom personnel, et l's final (disparu) du pronom féminin celtique ne provoquait pas la même mutation que la voyelle finale du pronom masculin.

II. — L'emprunt à des langues voisines (latin, anglo-saxon, puis français).

Quelques emprunts latins :

LATIN	BRETON	
numer-us	niver	fr. nombre
gemell-us	gevell (cf. Guével)	fr. jumeau (cf. les Gémeaux)
* canap-us	kanab	fr. chanvre
dies Saturni	di-sadorn	angl. Saturday « samedi »
cruc-em	kroug kroaz (du fi.)	fr. croix

Après la conversion de Constantin, l'édit de Milan (313) supprima le supplice de la crucifixion. Mais le nom de la croix garda en breton le sens de gibet : *kroug-a* « pendre ». *Kroug* et *disadorn* sont des emprunts au latin d'avant le triomphe du christianisme. De même *disul* « le jour du soleil » (*dies solis*) en face du fr. *dimanche*, « le jour du Seigneur » (*dies dominica*).

III. — Une évolution parallèle, mais indépendante, sous l'influence d'une cause commune.

L'influence de la vie pastorale sur le sens des mots :

1° Fait breton

L'enfant est employé à la garde du troupeau et « berger » devient synonyme de « enfant ».

Le grec *boukolos* « bouvier », le gallois *bugail* « berger », le vannetais *bugul* « berger », et le K.L.T. *bugel* « enfant », sont des variantes du même mot primitif. Le français « pâtre » a donné le breton *paotr*, *potr*, « garçon » (d'où l'argot français « mon pot' = mon gars ! »)

2° Fait général

BÉTAIL = FORTUNE

br. *buoh* « vache », pl. *saout* (du même mot lat. que fr. *sou*).

br. *chatal*
angl. *cattle*
fr. *cheptel* } et fr. *capital*

lat. *pecus* « bétail » et lat. *pecunia* « fortune »

fr. *pécure* et fr. *pécule*

all. *Vieh* « bétail » et angl. *fee* « honoraire »

ANALOGIES PHONÉTIQUES

(d'origine surtout physiologique)

I. — Alternances de voyelles.

Les alternances de voyelles dans les verbes et les pluriels irréguliers bretons

ex : *abostol* « apôtre » du lat. *apostol-us*, pl. *ebestel*

ressemblent aux mêmes alternances en d'autres langues ou d'une langue à l'autre :

ex : angl. *foot* « pied » pl. *feet*

grec *pod-a* « pied » et latin *ped-em*

latin *facio* « je fais », parf. *feci* « j'ai fait »

II. — Alternances de consonnes.

Les alternances de consonnes dans les mutations bretonnes initient à la plupart des alternances consonantiques dans la famille indo-européenne, et ailleurs.

La consonne initiale d'un mot celtique (breton, gallois, irlandais) peut changer suivant la nature du mot précédent. Ce changement de consonne marque aujourd'hui ce que marquait jadis la finale (souvent tombée) du mot précédent, ainsi l'opposition du masculin et du féminin (comme les finales *-us* et *-a* du latin)

exemple : *eur mab mad*, « un bon fils »

mais : *eur vamm vad*, « une bonne mère »

I. — PAR ADOUCISSEMENT

(dues à une voyelle finale)

(	P	T	K	B	D	G	F	S	CH	C'H	M	
>	b	d	g	v	z	h	'f	z	J	h	v	

II. — PAR SPIRATION

(dues à une consonne finale)

état ancien	P	T	K	état moderne	P	T	K
(cf gallois)	f	s	c'h		'f	z	h

'f est une variante de v

On trouvera, dans les trois pages précédentes, de nombreux exemples de la plupart de ces mutations ou alternances, et de quelques autres encore, comme de la correspondance régulière entre *qu* latin et *p* breton dans les mots d'origine communé indo-européenne : comparer *quinque* et *pemp* « cinq », *quatuor* et *peder* « quatre », *quis* et *piou* « qui ? » (et la plupart des mots interrogatifs).

III

LES ÉTUDES CELTIQUES EN FRANCE
ET DANS LE MONDE

TRAVAUX DE BASE :

- 1837 Le Suisse Pictet démontre le caractère indo-européen des langues celtiques.
- 1853 L'Allemand Zeuss publie en latin sa « GRAMMAIRE CELTIQUE ».
- 1871 L'Allemand Ebel revoit et réédite (en latin) la Grammaire de Zeuss.
- 1911 Le Danois Pedersen publie en allemand la première « GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES CELTIQUES ».
- 1937 Le Gallois H. Lewis édite à Goettingen (All.) un résumé anglais de la Grammaire de Pedersen.
- 1955 Traduction en russe du manuel de Lewis-Pedersen.

CENTRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

EN FRANCE :

PARIS

- 1870 Fondation de la *Revue Celtique*
(continué par les *Etudes Celtiques*).
- 1882 Collège de France : Fondation d'une chaire de celtique ;
titulaire : † d'Arbois de Jubainville † H. Guidez
† Joseph Loth (1910-1920)
- Ecole Pratique des Hautes Etudes :
Directeurs d'études celtiques :
Joseph Vendryès
† M^{me} Sjoestedt-Jonval
Edouard Bachellery

RENNES

- 1886 Enseignement officieux du Celtique par
† Joseph Loth, 1910
† Georges Dottin

1911 Création d'une chaire de celtique.
titulaire : Pierre Leroux (jusqu'en 1945)
François Falc'hun

1956 Création d'une maîtrise de conférences de celtique
titulaire : Pierre Trépos

OUTRE-MANCHE

(17 centres d'enseignement supérieur, plus de 50 professeurs)

IRLANDE.

- Dublin (3 établissements)
- Cork
- Galway

Irlande du Nord.

- Belfast

ECOSSE.

- Edimbourg
- Glasgow
- Aberdeen
- Sant-Andrews

PAYS DE GALLES

- Bangor
- Aberystwyth
- Swansea
- Cardiff

ANGLETERRE.

- Oxford
- Cambridge
- Liverpool

DANS LE RESTE DU MONDE

ALLEMAGNE.

Bonn, Marburg, Goettingen,
Wurzburg.

SUISSE.

Zurich (M. Pokorny)

SUÈDE.

Upsal, Lund.

DANEMARK.

Copenhague (M. Hjelmslev)

U. S. A.

New-York, Chicago.

NORVÈGE.

Oslo (M. Sommerfelt)

PAYS-BAS.

Amsterdam (M^{lle} Draak)

ITALIE.

Pise (M. Bolelli)

BELGIQUE.

Louvain (M. Maniet)

ESPAGNE.

Salamanque (M. Tovar)

IV

LES CONTROVERSES SUR LE BRETON et les langues régionales en France

SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

1539 François 1^{er} par l'ordonnance de Villers-Cotteret,

décide que tous les actes administratifs et judiciaires seront rédigés en français.

PENDANT LA RÉVOLUTION.

(d'après FERDINAND BRUNOT, *Histoire de la Langue Française*, tome IX).

Six millions de Français ne comprenant pas le français, on hésite entre la nécessité d'utiliser les langues régionales pour propager les idées nouvelles, et le désir de les supprimer comme obstacles à la pénétration de ces idées.

« Les idiomes, sans que personne le voulût, ou même y pensât, étaient fédéralistes. Le français était national ».

Langue et principe des nationalités :

« Il faut tenir le dogme qu'une nation ne doit avoir qu'une langue pour un des dogmes essentiels de l'évangile des temps modernes. Parti de France, il est devenu européen. Il a en effet gagné d'autres pays, jusqu'à constituer un des éléments du principe des nationalités ».

14 janvier 1790 L'Assemblée Nationale décide la traduction des lois en langue régionale.

« Si la loi est commune pour tous, elle doit être à la portée de tous ». C'était « un vrai projet de fédéralisme linguistique ».

2 mai 1790 Le Directoire du Finistère adresse une circulaire aux Districts en les priant de désigner des traducteurs.

14 mai 1790 Une augmentation est accordée aux instituteurs qui enseigneront en deux idiomes dans les pays breton, basque et alsacien.

22 janvier 1794 Grégoire : « L'Unité de la République commande l'unité d'idiome ».

27 janvier 1794 Barère à la Convention : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur. Il vaut mieux instruire que faire traduire, comme si c'était à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires ».

1794 Protestation de Cambry : « Il est barbare de négliger, d'anéantir la langue des Bretons, des Celtes, la plus vieille médaille de l'Ancien Monde. Le dédain est presque toujours l'effet de la sottise ».

6 juin 1794 Lecture à la Convention du rapport de Grégoire sur la nécessité de détruire les langues régionales,

« dernier anneau de la chaîne que la tyrannie nous avait imposée ». « Les habitants du Midi, qui ont abjuré le fédéralisme politique, combattent avec la même énergie celui des idiomes ».

21 juillet 1794 Une loi défend qu'aucun acte public soit écrit en un autre idiome que le français.

On avait le droit, « pour consolider la liberté du peuple », d'employer les mesures autrefois mises en œuvre « pour river les fers de ceux qu'on osait appeler des sujets » (Ferdinand Brunot).

AU XIX^e SIÈCLE.

15 octobre 1831 M. de Montalivet, ministre de l'Instruction Publique, demande aux préfets de

Basse-Bretagne « leur avis sur un essai d'enseignement du français par le breton ».

En première année, enseignement de la lecture, et de l'écriture en breton. En deuxième année, étude du français par le breton.

Réponse défavorable des préfets du Finistère et des Côtes-du-Nord, qui n'étaient pas Bretons :

« ne doit-on pas, au contraire, par tous les moyens possibles, favoriser l'appauvrissement, la corruption du breton, jusqu'au point que d'une commune à l'autre on ne puisse plus s'entendre ? Car alors la nécessité des communications obligera le paysan d'apprendre le français ». — « *Il faut absolument détruire le langage breton* ».

Réponse favorable du préfet du Morbihan, Le Lorois, qui était Breton :

« N'accorder aux petits bretonnants l'instruction élémentaire (la lecture, l'écriture, le calcul) qu'à la condition d'apprendre d'abord le français me semblerait une injustice. Favoriser la corruption de notre langue est un système machiavélique qui peut plonger une population dans la barbarie. Une langue vivante est un peuple. *Faire mourir une langue est une espèce de meurtre que la philosophie et la morale condamnent également* ».

(Annales de Bretagne, XXXII, p. 1-9)

21 nov. 1846 Lettre du préfet des Côtes-du-Nord à l'évêque de Saint-Brieuc :

« C'est en breton qu'on enseigne généralement le catéchisme et les prières : c'est un mal. *Nos écoles dans la Basse-Bretagne ont particulièrement pour objet de substituer la langue française au breton* ».

(Annales de Bretagne, XXVIII, p. 82)

- 1870 Pétition pour les langues provinciales au Corps législatif, organisée par H. de Charencey, H. Gaidoz et Charles de Gaulle (grand-oncle du général).

AU XX^e SIÈCLE.

- 1901 Circulaires interdisant l'usage du breton dans la prédication et le catéchisme.
Suppression de leur traitement, « à titre d'exemple », aux prêtres coupables d'« emploi abusif du breton » (en régime concordataire).
- 1903 A la Chambre et au Sénat, interpellations contre ces circulaires.
Dans les écoles, le système du « symbole » organise la délation mutuelle entre enfants surpris à parler breton.
- 1912 Vœu du Conseil Général du Morbihan en faveur de l'enseignement du breton.
- 1918 Pétition de notables bretons au Congrès de Versailles pour réclamer l'enseignement de leur langue maternelle.
- 1925 Albert de Monzie, ministre de l'Instruction Publique, déclare : « Pour l'unité linguistique de la France, il faut que la langue bretonne disparaisse ».
Interdiction de l'enseignement du breton dans les écoles.
- 1930 Ordonnance de Mgr. Duparc, prescrivant l'enseignement du breton dans les écoles libres du diocèse de Quimper.
- 1928-1931 Création des premiers cours de breton par correspondance.
- 1921-1938 Vœux des Conseils Généraux de Bretagne en faveur de l'enseignement du breton.

- 1949 Instruction ministérielle autorisant les cours de breton dans les lycées de Quimper et de Brest.

- 1950 A la Chambre, intervention du C.E.L.I.B. en faveur du breton.

- Janvier 1951 Loi autorisant l'enseignement des langues régionales.

- Février 1958 Décret permettant de compléter par un certificat de celtique une licence d'enseignement de langues vivantes.

COMPTES RENDUS

PIERRE FLATRÈS : *Géographie rurale de quatre contrées celtiques : Irlande, Galles, Cornwall et Man* (1)

Une thèse vient de paraître qui honore l'école géographique française et l'Université de Rennes en particulier.

Finistérien de souche, l'auteur, Pierre Flatrès, est un élève de M. André Meynier, l'éminent professeur de notre Faculté des Lettres, qui se consacre depuis vingt ans à l'exploration géographique de la péninsule armoricaine. A cette caution magistrale s'ajoutent les qualités personnelles de Pierre Flatrès, agrégé de l'Université, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, travailleur infatigable, à l'érudition sûre et sobre, dépourvue de fioritures. Initié sur les bancs de la Faculté de Rennes à l'analyse des terrains bretons, à la subtile découverte des champs ouverts, paradoxe de notre région bocagère, P. Flatrès a choisi comme sujet de thèse de doctorat l'étude des structures agraires des régions celtiques d'Outre-Manche. Pour mener à bien une tâche aussi ardue, pour puiser aux sources une documentation originale, il n'a pas hésité à apprendre le gallois et l'irlandais, interrogeant lui-même le pasteur de Galles, maître de milliers de moutons, ou le petit paysan de Kerry, descendant d'une des glorieuses tribus de Munster, qui lui offraient l'hospitalité la plus cordiale. Six ans de fécondes pérégrinations ont apporté à P. Flatrès les matériaux d'une œuvre remarquable, étayée par les plus récents travaux des spécialistes de Grande-Bretagne, d'Irlande, et l'examen minutieux d'une documentation cartographique de haute qualité.

Ce n'est pas la géographie physique, mais l'histoire qui livre la clé des problèmes agraires. Cette constatation préliminaire de

(1) Librairie universitaire J. Plihon, Rennes, 1957.

l'auteur confirme les conclusions des nombreux savants français et étrangers qui ont abordé ailleurs ces problèmes. Le lien des faits humains et des faits climatiques n'apparaît positif que dans quelques cas ; il est absolument négatif dans l'Extrême-Ouest irlandais. Toutefois se dégagent deux constatations essentielles : la vocation pastorale des « montagnes », même les plus basses, et l'énorme importance des tourbières, des « bogs », comme on dit en Irlande. Il faut donc se convaincre que les paysages ruraux s'expliquent plus par des facteurs sociaux et historiques, voire préhistoriques, que par des facteurs physiques. Les archéologues et les paléo-botanistes ne nous révèlent-ils pas que l'agriculture apparaît au néolithique en Angleterre, en Irlande et à Man, à l'époque mégalithique (à cheval sur le néolithique et l'âge du Bronze) en Cornwall, à l'âge du Bronze au Pays de Galles ? Traces de grains de blé et d'orge sur des poteries mal cuites, fragments de meules à mains, champs archaïques avec talus ou rideaux, restes de bovins, de porcins et d'ovins, tout cela atteste l'antiquité d'une agriculture fondamentalement « mixte », selon l'expression anglaise (mixed-farming), comportant à la fois élevage et cultures.

De la Bretagne à l'Irlande, une vieille civilisation rurale s'exprime ainsi du vaste puzzle des campagnes, énigmatique à celui qui ne sait l'interpréter. Partout une agriculture ancienne, qui pratiquait des cultures continues, poursuivies d'année en année jusqu'à épuisement du sol. Partout la même exigüité des divisions territoriales de base : *trèves* bretonnes, *trev* corniques, *tref* galloises, *treen* manxois, *townlands* irlandais. La cellule agricole correspond à ces circonscriptions, ou parfois à un terroir encore plus petit : les *ker* bretonnes, les *quaterland* manx, les *subdenominations* irlandais, les *tyddin* gallois modernes sont les expressions multiples d'une commune tendance à l'émiettement. Remontant à un très lointain passé, habitat isolé et habitat aggloméré, champs ouverts et champs enclos coexistent actuellement encore, offrant une extrême diversité.

Ce complexe rural est-il propre aux seules contrées celtiques ? P. Flatrès — c'est l'apport le plus neuf de sa thèse — ne le pense pas. Il propose d'ajouter aux grandes aires de civilisation rurale méditerranéenne et nord-européenne, bien différenciées, un troisième élément : l'Ouest, la frange atlantique de l'Europe, qu'un vieil auteur irlandais décrivait déjà lorsqu'il étendait la domination du « Roi du Monde » « *de la Bretagne Armorique à la Scandinavie et des îles Orcades à l'Espagne* ».

Guy SOUILLET.